

## Fiche DES-INFOX : Septembre 2023

<b>Titre</b>	L'Ukraine a-t-elle été créée illégalement ?
<b>Sous-Titre</b>	"L'Ukraine est [...] une entité créée en violation des normes législatives de l'URSS et de l'opinion de la majorité des citoyens". Selon cette interprétation de l'article 14 de la Constitution de l'URSS, l'Ukraine aurait illégalement annexé la Crimée, la Galicie ou encore le Donbass.
<b>Date</b>	Septembre 2023.
<b>Message</b>	Une série d'internautes sur Facebook affirment vouloir faire la vérité sur l'histoire de l'indépendance de l'Ukraine en s'appuyant sur le texte de la Constitution de l'URSS, ancien état fédéral transcontinental qui rassemblait notamment la Russie et l'Ukraine (dissoute en décembre 1991).
<b>Catégorie</b>	L'opinion.
<b>Sujet</b>	Ukraine.
<b>Contexte</b>	Depuis fin août 2023, une série d'internautes s'appuie sur un ancien texte de l'URSS pour légitimer la guerre lancée par la Russie pour réannexer l'Ukraine.
<b>Émotions</b>	Surprise, dégoût.
<b>Lien Factuel AFP</b>	<a href="#">Non, l'Ukraine n'a pas été créée "illégalement" en violation de la Constitution de l'URSS   Factuel (afp.com)</a>

<b>Titre</b>	Il y a 156 plaintes par jour pour violences sexuelles dans les transports en Île de France.
<b>Sous-Titre</b>	Alors que des organisations féministes appellent à renforcer les mesures de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun et que la RATP annoncent de nouvelles mesures, le chiffre de 156 plaintes par jour dans les transports en commun d'Île de France interpelle largement dans les médias et sur les réseaux sociaux.

<b>Date</b>	31 août 2023.
<b>Message</b>	"156 plaintes par jour déposées pour des agressions sexuelles dans les transports franciliens", titrent Le Parisien, France Info, L'Humanité et le Point.
<b>Catégorie</b>	Parole d'expert.e.
<b>Sujet</b>	Violences sexistes et sexuelles.
<b>Contexte</b>	Suite à la publication d'une note de la Préfecture de police de Paris annonçant le chiffre annuel de 57 000 plaintes annuelles en France dans les transports en commun, de nombreux médias ainsi que la députée Marine le Pen ont relayé le chiffre de 156 plaintes pour agressions sexuelles dans les transports en commun en Ile-de-France, un chiffre largement repris sur les réseaux sociaux.
<b>Émotions</b>	Peur, colère.
<b>Lien Factuel AFP</b>	<a href="#">156 plaintes par jour pour des violences sexuelles dans les transports en commun d'Ile-de-France? C'est faux   Factuel (afp.com)</a>